



**Volume 8 no 43 | 10 juillet 2024**

## *Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec* **Nouveau protocole de solidarité**

Le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ont conclu un protocole de solidarité en vue de collaborer dans le cadre des négociations, de s'entraider lors des différentes situations de maraudage et de poursuivre les travaux en vue d'un possible projet de fédération.

Les deux organisations ont déjà des liens étroits à travers leurs négociations respectives. Elles viennent toutes deux de conclure avec succès une entente de principe pour les unités d'accréditation des fonctionnaires (SFPQ) et de la fonction publique (SPGQ). Leur collaboration devrait se poursuivre sur la mobilisation aux autres tables de négociation toujours sans entente.

Le protocole de solidarité prévoit également un pacte de non-maraudage et de partage d'informations sur le terrain. Les deux organisations travailleront de concert à un plan d'action pour contrer tout potentiel maraudage dans leurs différentes unités d'accréditation.

De plus, dans le cadre du démantèlement de la fonction publique par le gouvernement de la Coalition Avenir Québec, les deux syndicats souhaitent collaborer pour défendre les membres transférés dans différentes agences. Rappelons que le SPGQ et le SFPQ partagent 90 % des mêmes employeurs et font face aux mêmes défis dans la fonction publique. Il est important de cultiver cette solidarité.

Ce protocole de solidarité entre le SFPQ et le SPGQ engage aussi les organisations à élaborer une proposition de fédération, sans présumer des décisions qui seront prises par leurs instances.

Cette collaboration vise à rendre les deux organisations plus fortes.

---

## **Le SPGQ dans les médias**

[Santé Québec : régime minceur et transfert « chaotique » au ministère](#), Radio-Canada, 9 juillet 2024

[Entrevue télévisuelle de Guillaume Bouvrette au sujet de Santé Québec](#), Radio-Canada, 9 juillet 2024 (à partir de 13 minutes 20 secondes)

---

**« À moi la route », un concours exclusif pour les membres du**

## SPGQ!

[Partenaire] La Personnelle offre aux membres du SPGQ un concours exclusif qui vous mènera loin. Courez la chance de gagner l'un des **2 chèques de 1 000 \$** qui pourrait vous permettre de vivre une escapade routière!

Grâce au partenariat entre la SPGQ et La Personnelle, profitez de tarifs préférentiels et d'un service hors pair pour vos besoins en **assurances auto et habitation**.



### Comment participer?

- Demandez une soumission d'assurance auto ou habitation et votre inscription sera instantanée!
- [lapersonnelle.com/concoursSPGQ](https://lapersonnelle.com/concoursSPGQ)  
1 888 476-8737
- Vous faites déjà partie de notre clientèle?  
**Votre inscription au concours est automatique.**

Les tirages auront lieu les 15 août et 12 décembre 2024.

### Bonne chance!

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque La PersonnelleMD ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

Le concours est exclusif aux membres du SPGQ admissibles au régime d'assurance de dommages de La Personnelle qui ont obtenu une soumission d'assurance auto ou habitation ou qui détiennent déjà une police d'assurance, du 1er mai jusqu'au 31 juillet 2024 pour le 1er tirage et jusqu'au 30 novembre 2024 pour le 2e tirage. Aucun achat requis. Pour chaque tirage, un chèque de 1 000 \$ CA sera remis à la personne gagnante. Les personnes gagnantes doivent répondre à une question d'habileté mathématique pour recevoir leur prix. Le concours est en vigueur au Québec et prend fin le 30 novembre 2024, 23 h 59 (heure de l'Est). Pour les détails et le règlement complet, consultez [lapersonnelle.com/concoursSPGQ](https://lapersonnelle.com/concoursSPGQ).

Ce courriel vous est transmis par le SPGQ au nom de La Personnelle, située au 6300, boulevard Guillaume-Couture, Lévis (Québec) G6V 6P9, 1 888 476-8737.

---

### Prochain congrès du SPGQ

## Marche à suivre pour faire une proposition

**RAPPEL** – La délégation se réunira en congrès les 9, 10, 11 et 12 avril 2025 à Québec. Comme à chaque congrès, les membres de la délégation définiront les orientations et la marche à suivre du SPGQ pour les prochaines années. Cette rencontre permettra des discussions, des débats et un partage d'information. Tout cela dans le but d'établir la direction claire que devra prendre le SPGQ à l'avenir.

À cet effet, toute instance ou tout membre du congrès du SPGQ (délégué, délégué substitut, délégué suppléant) peut transmettre à la secrétaire des propositions de changement à apporter aux statuts et règlements. Les propositions peuvent être transmises par la poste ou par courriel à [josee.neron@spgq.qc.ca](mailto:josee.neron@spgq.qc.ca).

**Elles doivent obligatoirement parvenir à Josée Néron, secrétaire du SPGQ, avant le 9 septembre 2024 à 16 h 30.** Les propositions ainsi reçues seront inscrites dans un avis de motion qui sera envoyé à tous les membres du congrès au plus tard le 9 novembre 2024. Cet avis doit également être transmis à tout membre du SPGQ qui en fait la demande à la secrétaire.

Comme le prévoient les statuts, toute proposition doit être appuyée par au moins 10 membres

du congrès provenant d'au moins deux unités de travail, peu importe la section ou une résolution du conseil de section si la section compte moins de 10 membres du congrès, et ce, pour les sections basées dans les régions de Québec et de Montréal. Pour les autres régions, le nombre d'appuyeurs est d'au moins 10 membres du SPGQ.

À cet effet, un gabarit peut être utilisé pour faciliter la présentation. [Cliquez ici pour accéder au gabarit.](#)

Tout membre du SPGQ qui voudra proposer des modifications aux statuts et règlements devra contacter sa personne déléguée qui se chargera obligatoirement de présenter sa proposition dûment appuyée à la secrétaire du SPGQ dans les délais requis.

---

## Calendrier

- 10 septembre en ligne — Conférence pour les membres — [Le SPGQ et ses services dédiés aux personnes professionnelles](#)
- 19 septembre en ligne – Formation pour les membres – [Boostez votre efficacité professionnelle – Microsoft Excel](#)
- 26 septembre à Québec – Instance – [Conseil d'unité d'accréditation de la fonction publique](#)
- 26 et 27 septembre à Québec – Instance – [Conseil syndical](#)
- 10 octobre en ligne – Formation pour les membres – [Boostez votre efficacité professionnelle – Microsoft One Drive et SharePoint](#)

[VOIR LE CALENDRIER COMPLET](#)

---

**Ce bulletin d'information est une réalisation de :**

- Nathalie Côté, conseillère en communication
- Rachel Hogue, technicienne administrative aux communications

**Pour joindre l'équipe des communications :** [communications@spgq.qc.ca](mailto:communications@spgq.qc.ca)

---

>> Consultez [spgq.qc.ca/publications](https://spgq.qc.ca/publications)



[SPGQ - Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec](#)

7, rue Vallière  
Québec (Québec) G1K 6S9

---